lire en reprenant la convention de travail des employés.

De quels avantages accordés par l'Etat bénéficient-ils ? La retraite ? On ne saurait tirer argument contre eux de ce qu'ils ont une retraite. Les allocations familiales ? Elles sont appliquées par les industries privées. Les congés payés? Bon nombre d'employés jouissent de cet avantage. Stabilité de la fonction ? La seule garantie supplémentaire que possède un « traminot » est, qu'en cas de révocation immédiate, intervient la commission consultative.

Les dispositions de l'instruction ministérielle étant observées, l'exonération doit être de droit.

— Peut-être craint-on de créer un précédent ?

— Il existe, ce précédent. Les « traminots » de Marseille ont fait grève et ont obtenu satisfaction.

M. Pierre Laval n'a pas non plus à craindre de se dédjuger.

Il a dressé un mur (les décrets-lois), mais à côté, il a mis une pioche (les instructions) qui permet d'enlever une pierre. Si la pierre est ôtée, le mur sera effrité, mais ne croulera pas et le fait d'utiliser la pioche est une opération régulière. Autrement dit l'instruction ministérielle est destinée à faire une équitable application des décrets-lois ».

M. Dehove tint à souligner en terminant son intéressante déclaration :

Un groupe de grévistes à la sortie de la réunion qui eut lieu, hier, à ROUBAIX.

— Nous avons particulièrement insisté pour qu'intervienne une décision rapide à ce sujet en raison de la gêne où se trouve actuellement la population ouvrière de l'agglomération lilloise du fait d'une grève justifiée par les textes.

A Lille, dans le calme

A Lille, la grève se déroule dans le calme. Les employés ont perçu ce matin le salaire du mois de décembre. Ils ont constaté dans leur feuille de paye une heureuse anomalie. La réduction de 7 % appliquée depuis le 1er aout était exceptionnellement portée a 6 %. Le chiffre barré indiquait qu'il s'agissait d'une mesure de dernière heure.

Nous avons eu en mains la feuille de paye d'un employé, marié, père d'un enfant. Elle s'élevait pour 25 jours de travail à 688 fr. 89... déduction fait de la réduction afférente aux décrets-lois.

L'Assemblée générale des grévistes de l'E.L.R.T. à Roubaix

Hier matin s'est tenue à **Roubaix**, dans la « Maison des Tramways » du Boulevard de Strasbourg, la première assemblée générale des employés de l'E.L.R.T.

Les grévistes, qui sont au nombre de 950, étaient présents, exception faite des délégués aux piquets de grève de surveillance aux dépots de la Compagnie.

M. LESAGE, chauffeur à **Tourcoing**, fut désigné a la présidence : il avait à ses côtés MM. Henri Molard et Henri Dumoulin, secrétaires des syndicats de Roubaix et de Lille.

M. MOLARD ,après avoir salué le représentant de l'organisation lilloise, félicita celle-ci de ses sentiments de solidarité. Il passa ensuite à l'examen du conflit et étudia diverses questions d'ordre intérieur.

L'assemblée enregistra les efforts faits par le Préfet du Nord et les Municipalités des trois Villes.

L'ordre du jour

L'ordre du jour suivant fut ensuite voté a l'unanimité :

«Les agents des tramways et autobus de l'E.L.R.T.. en grève, réunis le 7 janvier 1936, à 10 h., a la « Maison des Tramways », a Roubaix, après avoir enregistré le plein succes de la decision de grève et entendu le secrétaire général du Syndicat, ainsi que le camarade Dumoulin, secrétaire des tramways et autobus de Lille, envoient leur salut cordial et fraternel aux camarades de Lille pour leur beau mouvement qui les assure de leur pleine et entière solidarité ;

» S'engagent à ne reprendre le travail que le jour où les uns et les autres auront reçu satisfaction. Ils enregistrent également les efforts tentés par M. le Préfet du Nord et les Administrations des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing en vue de trouver une solution au conflit et les en remercient.

» Forts de leurs droits et de la justice de leurs revendications, ils confirment leur volonté de mener la grève jusqu'à ce que la dérogation au prélèvement ait été acceptée, ainsi que les remboursements des prélèvements injustement opérés depuis cinq mois. Ils se séparent au cri de « Vive la grève, jusqu'à la victoire ».

L'Assemblée des grévistes lillois

A 16 heures, une assemblée réunit mille grévistes à la Bourse du Travail de Lille, sous la présidence de M. Casier, secrétaire du Syndicat des Autobus, entouré de MM. Molard, secrétaire de l'E. L. R. T.; R. Dumoulin, secrétaire du Syndicat des «Traminots» de Lille ; Hayem, secrétaire-adjoint ; Dehenneau, delegué des Ateliers, et Lasselin ; Zelande, Catelain, Duflos et Marquant, membres du Comite de grève.

M. MOLARD prit le premier la parole. Il apporta le salut de ses camarades de l'E.L.R.T. et l'assurance qu'aujourd'hui le mouvement ne faisait qu'un et que le travail ne serait repris que lorsque les deux personnels auraient reçu satisfaction.

M. Raymond DUMOULIN rendit compte de l'organisation de la greve et s'éleva contre les entreprises d'autobus qui effectuent ou tentent d'effectuer des transports de voyageurs.

Trois autobus restent autorisés; il s'agit de ceux acheminant les petits enfants frequentant l'école de Plein Air jusqu'à cet établissement.

Il rappela le cortège qui eut lieu dimanche, vers trois heures du matin, pour aller former les piquets de grève. cortège qui se deroula dans le calme.

— Nous sommes décidés, dit-il, à faire la grève dans le calme. Restons dignes mais fermes et nous aurons la victoire. *N'importe quelle décision prise sera adoptée, si elle est bonne.* Notre mouvement fera comprendre à ceux qui restent amorphes notre ardente volonté de lutte. Il faut que la classe ouvrière se réveille.»

L'ordre du jour

Après avoir entendu divers « traminots » sur des questions de detail, l'ordre du jour suivant fut adopte :

« Les Agents des Tramways et Autobus de Lille envoient leur salut fraternel aux camarades de l'E.L.R.T. pour leur mouvement et les assurent de leur entière solidarite et s'engagent à reprendre le travail que le jour où les uns et les autres auront reçu satisfaction.

» Ils enregistrent également les efforts tentes par M. le Préfet et les Administrations des Villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, en vue de trouver une solution au conflit et les en remercient.

» Forts de leur droit et de la justice de leur revendication, ils confirment leur volonté de mener la grève jusqu'à ce que la dérogation aux prélèvements aient été acceptes, ainsi que le rembours des prelevements injustement operés depuis cinq mois.

» Protestent contre l'accusation portée contre les grévistes sur de prétendus actes de violence qui n'ont jamais existe.

» Déclarent n'être pas des saboteurs mais des ouvriers dignes et resolus à obtenir les justes revendications par une grève à laquelle ils ont été accules.

» Ils se separent aux cris de « Vive la grève jusqu'à la victoire ! »

Une affiche

Une affiche a été posée en ville et qui a fait l'objet de l'attention des passants. Voici le texte de cette affiche :

« Les agents des tramways et autobus des deux Compagnies de Lille et sa Banlieue et de l'Electrique L. R. T. viennent de se mettre en grève.

Le motif est que depuis 5 mois, au nom des décrets-lois, on prélève injustement 10 % sur nos salaires et qu'on refuse de faire droit à nos demandes de dérogation qui pourtant sont on ne peut plus légitimes.

QU'ON EN JUGE :

1° L'Etat n'est pas notre patron et jamais il ne s'est occupé de nos salaires lorsqu'il s'est agit de les améliorer.

2° Jusqu'en 1932, toujours nos salaires ont été au-dessous du coût de la vie et jamais les coefficients ne leur ont été appliqués.

3° Très longtemps nos salaires ont été inférieurs à ceux de nos camarades de l'industrie privée et, ils le seraient encore, si la crise n'avait permis au patronat d'exploiter la misère des travailleurs.

4° Une convention de travail, librement acceptée de part et d'autre, régit les salaires des personnels des deux Compagnies et fait force de loi.

5° Les prélèvements sur nos salaires ne renfloueront pas le budget de l'Etat, attendu que le produit de ces prélèvements va aller grossir les caisses des Compagnies.

6° Les prélèvements faits sur nos salaires ne feront pas diminuer le coût de la vie, étant donné que les tarifs de tramways, non seulement ne baisseront pas, mais ils viennent depuis peu d'être augmentés à Lille et sont sur le point d'être hausses à l'Electrique.

7° Nos salaires sont on ne peut plus modestes, deduction des 10 % et des versements divers que nous faisons à la caisse des retraites et aux assurances sociales et autres, il ne reste pour vivre aux agente que 600 à 800 francs à peine par mois, selon les categories et les emplois.

Telles sont les fortes raisons qui font que nous nous refusons à subir plus longtemps les prélèvements sur nos salaires.

Nous sommes sûrs que la population comprendra la légitimité de notre grève et qu'elle sera avec nous dans la lutte que nous entreprenons, qui est celle de tous les travailleurs, nous lutterons jusqu'à ce que satisfaction nous soit donnée.

Pour la défense de notre pain et celui de nos enfants, Public ! Travailleurs ! Soutenez-nous de votre sympathie.

Merci à l'avance ».

Une réunion à Loos

A l'issue de l'assemblée, M. Dumoulin s'est rendu à Loos, où le Comité antifasciste avait organisé une réunion dans le but de permettre au délégué des « Traminots » d'exposer au public les causes de la grève.

On prévoit pour la fin de la semaine un assemblée des deux Syndicats de Lille et de l'E. L. R. T., qui se tiendrait à la Bourse du Travail de Lille.

Et les boueux ? le gaz ? l'électricité ?

Le bruit a couru hier en ville que les « boueux », les employés du Gaz et de l'Electricité étaient prêts à se mettre en grève.

Renseignements pris, il n'en est rien. M. Eug. GUILLOTTON, secrétaire général de la Bourse du Travail, est allé porter la bonne parole, samedi dernier, aux employée de la Centrale de Sequedin.

Les boueux seront reçus ce matin à 11 heures, par M. le Préfet du Nord.

Le soir, à 18 h. 30, ils tiendront une réunion à la Bourse du Travail.

Il y a lieu d'espérer que les employés de l'entreprise Colin éviteront le conflit.

Esperons aussi que M. le Président du Conseil écourtera celui qui le divise avec les « Traminots » de l'agglomération lilloise.

A. L.

LE GÉNÉRAL DENAIN Ministre de l'Air à Lille, le 22 janvier

La Ligue des Jeunes de l'Aviation qui s'est donné pour but d'intéresser dans le cadre national la jeunesse aux choses de l'air, organise pour le mercredi 22 janvier, salle de la Société Industrielle à Lille, une grande soirée de gala de propagande aéronautique qu'honoreront de leur présence toutes les personnalités de la région.

Nos concitoyens auront le plaisir d'entendre M. Antoine Redier, auteur bien connu de « La guerre des femmes », de « Zita, impératrice de la paix », de « Hélène Boucher, jeune fille française », parler sur un sujet qui lui est cher et qu'il a intitulé : « de Louise de Bettignies à Hélène Boucher ».

La Ligue des Jeunes de l'Aviation, qui s'efforce de grouper tous les jeunes gens qui s'intéressent à l'aviation et d'en faire sinon de tous de futura pilotes, mais des usagers des lignes aériennes, constituera officiellement ce soir-là son nouveau groupe féminin « le groupe Hélène Boucher », dont M. le ministre de l'Air a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

La jeune association recevra le même soir M. le général Denain, ministre de l'Air, qui honorera la réunion de sa présence et apportera aux organisateurs, M. Christian Charlet et les membres du comité de la L. J. A. son encouragement officiel. C'est là pour cette vivante cohorte de jeunes gens dont le dévouement à la chose aéronautique est bien connu la consécration de ses efforts antérieurs.

LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION DE L'AFFRÊTEMENT

Elle a été examinée au cours du Conseil National de la Batellerie réuni à Douai

A partir du 9 janvier, les décrets sur la nouvelle réglementation de l'affrètement pour la navigation intérieure, entreront définitivement en application.

A cette date, en effet, toutes les conventions devront être rédigées et conclues dans des locaux mis spécialement à la disposition des affréteurs et des batellers par les bureaux d'affrètement et appelés « Bourses publiques d'Affrètement ». Par conséquent, plus d'affretement dans les cafés ou les bureaux privés.

C'est cette nouvelle situation que les dirigeants du syndicat réunifié de la Batellerie, ont longuement examinée dans leur Conseil national, réuni à **Douai**.

Toutes les sections du syndicat étaient représentées depuis **Calais - Dunkerque** jusqu'à Conflans, en passant par **Lille, Béthune, Douai**, etc...

La première séance fut présidée par M. Le Goff et celle de l'aprés-midi par M. Télesphore Lalouette. Un déjeuner amical réunissait les délégués à midi, dans un restaurant de **Douai**.

Le matin, les débats eurent pour objet l'examen des votes émis par les differentes assemblées générales sur l'unité syndicale. Le Comité national entérina ces votes. Par conséquent, l'entrée du syndicat ex-autonome dans la C.G.T. reconstituée est maintenant un fait accompli.

Il fut procédé également à l'installation comme membres du conseil national du syndicat des 11 membres du conseil syndicat de Calais (ex-confédéré).

L'après-midi, un grand débat sur la prochaine ouverture des bourses publiques d'affrètement, se déroula, amorcé par un rapport de M. Porreye, l'un des secrétaires.

L'assemblée a considéré à l'unanimité qu'un large effort de propagande devait être fait pour faire respecter l'esprit du décret du 30 juin 1934, particulièrement en ce qui concerne la question du tour de rôle.

» Considérant qu'en rédigeant le paragraphe 5 de l'article 12 du décret, ainsi conçu : « Les bureaux d'affrètement » ont pour mission : 5) d'organiser un » tour de rôle d'affrètement entre les » bâteaux qui, sur la demande des trans» porteurs, auront été inscrits pour y » prendre part, et d'en afficher la liste. ...la pensée des auteurs était que des mesures pratiques d'organisation devaient être prises ,l'assemblée a décidé que l'action des bateliers serait dirigée vers ce but.

Il faut donc s'attendre à ce que des appels soient lancés pour que tous les batellers, syndiqués comme non syndiqués ou non adhérents de la liste de tour actuelle, et qui fonctionne sous le contrôle du syndicat, se fassent inscrire aux bureaux d'affrètement, et exigeant, comme l'indique le décret, le fonctionnement d'une liste de tour.

L'assemblée a d'ailleurs décidé de créer et de renforcer, là où ils existent déjà, des comités de défense pour l'application intégrale des décrets sur l'affrètement, y compris le tour de rôle.

Un vibrant appel à l'union et à l'action, lancé par M. Roger Blanckaert, secrétaire du Syndicat, clôtura la réunion.

Le commis principal des douanes trouvé blessé à Roubaix, est mort

L'autopsie a été ordonnée par le juge instructeur de Lille

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, on trouvait un homme très grièvement blessé dans une cour de la rue des Longues-Haies, à Roubaix.

Il s'agissait de M. Ernest Strady, commis principal des douanes, âgé de 63 ans, qui fut transporté à l'Hôpital de la Fraternité.

M. Strady a succombé hier matin.

Comme on ignore encore s'il s'était blessé en faisant une chute ou s'il avait été attaqué par des fraudeurs qui auraient eu une vengeance à assouvir, M. Grosjean, juge d'instruction à Lille, a été chargé d'ouvrir une instruction qui mettra les choses au point.

M. Grosjean a désigné le docteur Delahousse pour pratiquer l'autopsie.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 8 janvier 1936. — Soleil : lever, 7 h. 45 ; coucher, 16 h. 10 ; Lune : lever, 16 h. 4 ; coucher, 7 h. 28.

Aujourd'hui : Saint-Lucien. — Demain : Saint-Mercallin.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 7 janvier 1936, à 18 h.: Barometre : 747 mm. 4 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 6 ; Thermomètre : Fronde : 7.2 ; Minima : 4.2 ; Maxima : 8.8; Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur d'eau tombée depuis le veille, à 18 h. : 0 mm. 4 ; Direction du vent : Secteur Sud ; Force : fort ; Direction des nuages : Sud-Sud-Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; Quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel convert avec pluies intermittentes se dégageant progressivement par l'Ouest avec éclaircies et très rares averses locales ; Vent de Sud à Sud-Ouest, assez fort. — Le minimum de température sera stationnaire par rapport à la veille.

MARIAGE. — Samedi prochain 11 janvier, sera célébré à **Lezennes**, près Lille, le mariage de M. Henri **Jeerin**, fils de M. Henri **Jeerin**, industriel, officier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil Directeur de la Fédération Française de Football, président de la L.N.F.A., et de Madame, avec Mlle Jacqueline **Gremaux**, fille de M. **Gremaux**, négociant, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, délégué de la Fédération Française de Boxe, membre de la L.N.F.A. et de Madame.

Ce mariage sera éminemment sportif. Parmi les témoins figureront, en effet, MM. Charles **Delcastle**, sénateur du P.-de-C., ancien-secrétaire d'Etat au ministère de l'Air ; Jules **Boulen**, inspecteur général d'E. P. ; Marcel **Delarbre**, ancien chef de Cabinet du ministère de la Santé Publique ; Le **Friec**, vice-président du Tribunal civil de Lille ; parmi les garçons d'honneur : MM. **Debeyre** fils, et les internationaux de football **Delannay** et **Beaucourt**.

Des délégués des grandes fédérations sportives de France assisteront à la cérémonie, notamment, M. Paul **Rousseau**, président de l'Association Nationale du Sport de la boxe.

La bénédiction nuptiale sera donnée à 11 h., en l'église Saint-Eloi.

DEUIL. — Les funérailles de M. **Georges Guilbaut**, président du Comice Agricole de Lille, auront lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, jeudi prochain, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Consolation, à Lille. On se réunira 21, rue Solférino, à 10 h. 15.

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Tél. 261-17) — Dépôt de vente : 26, rue du Collège

UN SEPTUAGÉNAIRE SE NOYA ACCIDENTELEMENT

Hier, vers 8 h. 15, le corps d'un pensionnaire de l'Hospice Barbieux, M. Victor Caucheteux, 78 ans, a été repêché du canal de Roubaix, quai du Sartel, à hauteur de la rue Daimpierre.

M. le docteur Peinguez, qui examina le cadavre, ne releva aucune trace suspecte et a conclu à une mort accidentelle, d'autant plus que le corps ne paraissait pas avoir séjourné plus de vingt-quatre heures dans l'eau.

Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital « La Fraternité ».

Les constatations d'usage ont été faites par M. Picot, commissaire de police du 5e arrondissement.

Nous demandons **Ménage** ou **Gérante**, calculant rapidement, sérieuses références exigées. Se présenter **46, rue de Lannoy, ROUBAIX, mercredi 8, entre 2 h. et 3 h.** 077

TENTATIVE DE SUICIDE

Pour des raisons d'ordre intime, Mme Raymonde Canonne, 23 ans, retordeuse, demeurant 1, rue de Saint-Quentin, a tenté de se suicider, en son domicile, en absorbant une forte dose de gardénal. — M. le docteur Dispa, après avoir prodigué les premiers soins à la jeune désespérée, dont l'état n'est pas inquiétant, délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité ».

LE PORTE-MONNAIE AVAIT DISPARU

Mme Vanderlighem, née Zoé Naessens, 34 ans, soigneuse, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billiot, 27, a déposé une plainte au 1er arrondissement de police, contre Mme Euphrasie Vandekerkove, 59 ans, ménagère, domiciliée mêmes rue et cour, 13, qu'elle accuse de s'être introduit chez elle, le 3 janvier, vers 15 h. 45, et de lui avoir dérobé un porte-monnaie contenant une vingtaine de francs.

Interrogée par M. André, commissaire de police, l'accusée nia formellement le vol qui lui est reproché. — L'enquête continue.

Profitez de la SEMAINE DES OCCASIONS du CENTRE. Rabais énormes 4216

AVIS D'ENQUETE

M. le maire de la Ville de Roubaix donne avis du dépôt à la mairie, bureau 22, 2e étage, du 8 au 22 janvier inclusivement, des listes revisées des membres des Associations Syndicales Autorisées des rues Leconte-Baillon, Lemire, de la Ruche, Phlibert-Delorme, des Trente et Impasse Modart.

Ces listes seront à la disposition des propriétaires riverains et de tous les intéressés qui seront admis à présenter leurs observations.

CARNET

Distinction. — Nous apprenons que le Champion de France de poids et haltères, Marcel Dumoulin, vient de se voir attribuer la médaille d'or de l'Education Physique.

CONCOURS DU PLUS BEAU JOUET
Organisé par le
CHOCOLAT DELESPAUL HAVEZ
2500 PRIX
PREMIER PRIX 10.000 *en espèces*
SECOND PRIX 3000 fr.
DES PRIX DE 1000 Frs ET 500 fr.
DES PHONOS - BICYCLETTES - MÉCCANO - APPAREILS PHOTOS, ETC...
DEMANDEZ LA FEUILLE DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR
50097

L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR FRAIS DE CHAMBRE ET DE BOURSE DE COMMERCE

L'article 35 de la loi de finances du 13 juillet 1925, qui a institué la taxe d'apprentissage dispose que des exonérations pourront être accordées aux assujettis en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage soit directement, soit par l'intermédiaire des Chambres de Commerce. Les subventions etallocutions versées en 1935 par la Chambre de Commerce de Roubaix aux écoles professionnelles, aux œuvres post-scolaires, etc., se sont élevés à 25.807 fr. 85.

Sur cette somme, 21.936 fr. 70 proviennent des centimes additionnels à la patente, dont ils représentent 4,30 %.

En conséquence, les redevables de la taxa d'apprentissage de la circonscription de la Chambre de Commerce de Roubaix pourront en 1936 faire valoir une exonération égale à 4.30 % de la somme versée par eux en 1935 au titre des centimes additionnels à la patente pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce.

AUJOURD'HUI OUVERTURE DE L'EXPOSITION ANNUELLE aux 100.000-CHEMISES DE PARIS. Prix très bas. Qualités très belles. Chemise de nuit avec broderie 15 fr., Chemise percale extra avec 2 cols ou avec col tenant, 16 fr. 50, valeur 25 fr., Chemise blanche popeline, 19 fr., valeur 26 fr., Cols : la demi-douzaine, 12 fr. SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale. 010

A LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES J. O. DE FRANCE

Samedi 11 janvier, à 18 h. 30, école Marlot (entrée rue Ingres), aura lieu la réunion générale pour paiement des cotisations et distribution des graines gratuites.

Une leçon de jardinage sera donnée par M. Bonnet, professeur d'horticulture. — Une causerie de M. le docteur Guislain, sur « la consommation des légumes verts et les précautions à prendre dans l'utilisation de ces légumes ».

Un film : « Les IVes Floralies Valenciennoises » sera donné au cours de cette réunion. — Entrée libre pour tous. Tombola gratuite entre les membres présents ; les nouvelles adhésions participeront à la tombola. — Groupement pour commandes engrais et chaux pour jardin. Pour éviter l'encombrement, les bureaux seront ouverts à partir de 17 h.

Les membres ne pouvant assister à cette réunion sont priés de prendre au plus tôt leurs graines chez M. Dubar, secrétaire, 25, rue Paul-Wante.

Sociétés et Comités

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Demain jeudi, à 19 h. 30, reprise des répétitions et communications importantes.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Mercredi, à 19 h. 30, répétition de l'opérette.

SOCIETES SPORTIVES

CROSS-COUNTRY. — **Sport Ouvrier Roubaisien.** — Ce soir, à 18 h., entraînement général en vue des prochaines épreuves.

Vendredi soir, entraînement facultatif.

POIDS ET HALTERES. — **Sport Ouvrier Roubaisien.** — En vue de sélectionner les athlètes participant aux championnats débutants et 3e série, la Commission du S.O.R. a décidé de faire cette sélection vendredi.

Sont convoqués spécialement à cet effet : Deboffe, Bolinger, Chavalle, Cappelle, Helinckx, Deschamps, Dedeken, Quyntin, Planckaert, Mulnard, Sandra, tous ces athlètes sont convoqués pour 18 h. 30, à la salle d'entraînement, 178, rue Jules Guesde.

PÊCHE. — **L'Abiette.** — Assemblée générale dimanche à 19 h. Questions importantes.

ETAT CIVIL

Naissances. — Henri Delattre, de Croix ; Marcelle Van Ommeslaeghe, rue Raphaël, 2 Apt 5 ; René Passion, rue de la Planche Trouée, c. Desprez, 8 ; Jeannine Arye, rue Lacroix, 78 ; Josiane Dorycke, de Toufflers ; Marie-Rose Guienne, rue de Denain, 32, c. Cavary, 9 ; Jeannine Jorion, de Croix ; Jacques Vanbelle, rue Decrême, 199 ; Michel Dupont, rue de Beaumont, 122 ; Simonne Lepoutre, boulevard Montesquieu, 3 ; André Lemaire, rue Horace Vernet, 48.

Publications. — Joseph Martin, chauffeur rue de la Halle, 5 et Suzanne Deulmoria, emp., Grand Rue, 123 ; Désiré Deroubaix, commerçant, rue Pierre de Roubaix, 99 et Hermance Goirnaart, mécanicienne, rue Copernic, 4 ; Marcel Canis, entrepreneur de peinture, de Tourcoing et Rachelle Dutoit, couturière, rue d'Italie, 70.

Décès. — Germaine Poulin, épouse Monnier, 48 ans, rue de Lannoy, 31 bis, c. Boyaval, 3 ; Serge Alanoine, 5 mois, rue de Lille, 49 ; Joséphine Orchin, Vve Pottié, 83 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Louise Marien, 62 ans, rue de l'Ouest, 1 bis, c. Duvillers, 1 ; Gaston Kuyle, 27 aos, rue de Lille, 203, c. Six, 10 ; Ernest Strady, 63 ans, rue de Nancy, 103.

Pompes Funèbres G^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

WATTRELOS

Leçon de jardinage. — Samedi 11 janvier, M. Herbaut, professeur d'horticulture donnera une leçon de jardinage à 19 h. dans la salle de l'école de la Baillerie, 84, rue de la Baillerie.

Une tombola gratuite sera tirée entre les sociétaires présents et à jour de leur cotisation.

A partir de 17 h., distribution gratuite des graines aux sociétaires enciens et nouveaux. Paiement des cotisations pour l'année 1936.

Entrée libre. Les dames sont cordialement invitées.

Consultations de nourrissons. — Demain jeudi à 9 h., à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30 à la Salle des Fêtes de la rue Jean-Jaurès.

Chorale Saint-Vincent de Paul. — Les répétitions reprendront aujourd'hui mercredi à 20 h., pour les ténors et basses et demain jeudi pour les jeunes filles.

Union Cherale. — Demain jeudi 9 janvier, à 20 h., au siège, Café Delcroix, réunion de la Commission.

Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Aujourd'hui à 19 h. 30, répétition générale pour les accordéons, tambours et clairons. Tous les membres de la Commission sont priés d'être présents. Questions très importantes.

Amicale du Pleuve. — Ce soir à 19 h., entraînement de la section de basket. A 19 h. 30, répétition pour la section théâtrale.

Funérailles de M. Jules Janssens. — Les Combattants Républicains disponibles sont invités à assister aux funérailles de leur camarade Jules Janssens, qui auront lieu jeudi. Rendez-vous à son domicile, 277, rue Jules-Guesde à 14 h. 15, près du bureau des douanes françaises.

Etat Civil. — Naissances : Emile Gonton, rue de la Martinoire, 429 ; Robert Gustin, rue Six, 11 ; Claudette Plouvier, rue des Poilus, 2 ; Serge Brutin, rue Boieldieu, 21.

Décès : Ursénie Deverrewaere, veuve Verlinde, 77 ans, e.p., rue des Poilus, 6 ; Clément Delatte, 51 ans, contremaître de filature rue du Commerce, 4 ; Henri Quénoy, 44 ans, employé du chemin de fer rue du Sapin Vert 186 ; Elodie Geldhof, épouse Pantin, 74 ans, rue des Poilus, 6 ; Jules Janssens, 55 ans, teinturier, rue Jules-Guesde, 77.

CROIX

Statistique démographique. — Le service de l'Etat Civil a enregistré les déclarations ci-après, pendant le 4e trimestre 1935 : 61 naissances, 26 mariages, 3 divorces, 46 décès dont 4 de moins d'un an, 12 transcriptions de décès.

Les résultats du 4e trimestre 1934 correspondaient respectivement au chiffres ci-après : 76 naissances, 39 mariages, 50 décès dont 5 de moins d'un an.

Aux Combattants Républicains. — Les membres de la section sont instamment invités aux obsèques de leur camarade Jules Janssens, décédé à Wattrelos. Le corps sera au cimetière de Croix jeudi à 15 h. 15. Rendez-vous au cimetière à 15 heures.

Foyer Laïque du jeudi. — Le Foyer reprendra jeudi 9 janvier, les enfants se rassembleront comme d'habitude dans le parc de l'Hôtel de Ville à 8 h. 30.

BIBLIOGRAPHIE

La Défense par le Système Nerveux

« *Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui est tout, a dit Claude Bernard.* Nul ne pourrait vivre en effet, si le terrain n'était solidement protégé contre les assauts du microbe,et nos forces naturelles de défense assurent, à l'état normal cette protection nécessaire. Or, cette force défensive émane du système nerveux ; sans une rupture de l'équilibre nerveux, le mal ne peut s'implanter, et, il est en somme facile, je l'ai démontré, de maintenir cet équilibre ». Ainsi s'exprimait dès 1929, dans un livre clair et documenté, le docteur Martin du Theil, et il concluait ainsi : « mieux vaut prévenir que guérir ; c'est par l'usure seule, que la machine doit s'éteindre ».

Dans des éditions ultérieures, le docteur Martin du Theil prouve par des faits irrécusables que des maladies à évolution très différente, cancer, tuberculose, neurasthénie, trouble de la tension artérielle, de la circulation, de la prostate, etc., ont le plus souvent pour commune origine et véritable cause, une rupture de l'équilibre nerveux, conséquence de chagrins, soucis, surmenage, en un mot tout ce qui impose à la cellule nerveuse un travail anormal. Les signes en sont faciles à déceler : fatigue excessive, insomnies, irritabilité, découragement, émotivité, idées noires, etc...

Or, le docteur démontre qu'il est facile à chacun de nous de maintenir cet équilibre.

Ce livre, *La Défense par le Système nerveux*, 120e mille (Legrand, éditeur, 93, Boulevard Saint-Germain à Paris ; nouvelle édition 7 fr. 50, par poste 8 fr. mandat ou timbres), montre qu'en utilisant les seuls forces naturelles de défense, on peut mettre le terrain à l'abri des attaques, méthode très simple que l'auteur résume ainsi : La santé dépend du système nerveux ; à système nerveux normal, santé normale.

Il faut lire ce livre que, dans son intérêt, chacun devrait connaître. 9486

— Les garderies du jeudi dans les écoles maternelles reprendront également le jeudi 9 janvier.

WASQUEHAL

UNE ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

La Fédération nationale des décorés et médaillés du travail de France et des colonies tiendra son assemblée générale annuelle dimanche 12 janvier, à 15 h., au Palais de la Bière, place de Béthune, à Lille, avec le concours de plusieurs parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais.

En raison de l'importance de l'ordre du jour et des décisions à prendre, il est absolument nécessaire que tous les groupements de médaillés du travail seront représentés par le plus grand nombre d'adhérents possible.

Aussi, le comité de la société des médaillés du travail de Wasquehal fait appel à ses sociétaires pour assister en grand nombre à cette assemblée, d'une importance exceptionnelle.

Amicale des Anciens Gymnastes. — Les membres disponibles de l'Amicale sont invités à assister aux funérailles de leur vice-président, M. Georges Grébert. Réunion à la maison mortuaire, 11, rue Delerue, aujourd'hui mercredi, à 8 h. 15.

Chez les A. C. républicains. — Demain jeudi, la permanence sera ouverte, de 18 h. 30 à 20 h. 30, au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix, où un délégué du comité se tiendra à la disposition des A. C. pour tous renseignements.

Les membres de la section sont invités à assister aux funérailles de M. Georges Grébert, membre de la section du Capreau, qui auront lieu aujourd'hui, à 8 h. 30. Assemblée à la maison mortuaire, 11, rue Delerue, à 8 h. 15.

Caisse d'épargne. — Dimanche, de 17 à 19 heures, aura lieu la réunion générale trimestrielle au siège, café Georges Pollet, place de la République, 12.

Avis aux contribuables. — Le percepteur se rendra à la mairie aujourd'hui, de 14 h. 30 à 16 heures, pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les mandats départementaux, allocations militaires, etc...

Amicale du Capreau. — Ce soir, à 18 h. 45, répétition générale de la section de gymnastique, sous la direction de M. Adolphe Décottignies, ex-moniteur de l'Amicale Diderot.

Gymnastique l'Espérance. — Ce soir, ainsi que vendredi, à la salle de la rue Ferrer, répétition générale des sections de gymnastique, en vue des prochains concours. Pupilles à 19 heures ; adultes à 20 h. 15.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Ce soir mercredi, de 18 à 19 heures, la permanence fonctionnera au siège, Café de la Cloche, place Fénelon, et concernera notamment les A.C. atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire ceux nés jusqu'au 20 janvier 1886. Les intéressés se munironi de leurs pièces militaires : carte du Combattant et acte de naissance, en vue de l'établissement de leur dossier de demande de retraite.

Consultation des nourrissons. — Demain jeudi, à 14 h. 30, à l'école maternelle du Capreau (entrée rue Turgot), pour les lettres M à Z et, à 15 h. 30, à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

A la recette municipale. — Demain jeudi, de 9 à 11 heures, à la recette municipale, 12, rue Ferrer, on paiera les allocations aux femmes en couches et les primes d'allaitement maternel. Les états mensuels pour le paiement des secours aux vieillards, infirmes et incurables n'étant pas encore parvenus, le paiement est retardé de quelques jours.

Statistique trimestrielle de l'Etat civil. — Au cours du dernier trimestre de l'année 1935, le service de l'état civil a enregistré 38 déclarations de naissances contre 22 décès et 1 mort-né. Au cours de cette période de trois mois, 22 mariages ont été célébrés et il a été enregistré en outre 1 transcription de jugement de divorce ; 3 transcriptions de decès et 1 reconnaissance d'enfant naturel.

Football. — Dimanche à 14 h. 15 au terrain municipal une rencontre importante mettra aux prises les deux leaders du groupe B de la deuxième division ; l'U.S. d'Ascq et l'U.S. de Wasquehal.

En cette occasion, les joueurs de l'U.S. de Wasquehal, qui viennent de démontrer à plusieurs reprises leur forme parfaite, mettront tout en œuvre pour s'octroyer le gain du match aux dépens de l'équipe d'Ascq actuellement première du classement.

LA MORT SUSPECTE D'UN CHATELAIN DE LONGUENESSE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le premier soin des enquêteurs fut de se rendre à la morgue du cimetière St-Pierre et de proceder aux constatations sur le corps. Des traces violacées apparaissaient sur le dos, mais ces traces ne peuvent, jusqu'a present, servir d'éléments appreciateurs en dehors de l'autopsie qui n'a pu être pratiquée.

En effet, il est possible que le docteur, qui a été commis par le procureur de la Republique, arguant de ce qu'il fut medecin traitant du malade a son arrivee à Boulogne, se récusât. C'est une question très epineuse à resoudre.

Les vêtements de Fardel furent saisis. Son corps avait ete amene sur la dalle funebre, vêtu d'un simple pyjama.

Ceci fait, M. le commissaire central convoqua à son bureau Mme Fardel et celui de ses fils qui avait transporte de **Longuenesse**, a l'etablissement medical de Boulogne, M. Fardel.

Les déclarations de Mme F